

libellé service	collectivités affiliées	collectivités non affiliées
<b>Cotisations</b>		
obligatoires	0,80%	sans objet
additionnelles	0,30 %	sans objet
<b>Contribution au socle commun</b>	sans objet	0,07 %
<b>contrat groupe assurance statutaire</b> (frais de gestion)	0,16 % de la masse salariale assurée	sans objet
<b>Paies</b>	11,00 € par bulletin	11,00 € par bulletin
<b>Conseil juridique</b>	compris dans le 0,80%	compris dans le socle commun
<b>commission de réforme</b>	compris dans le 0,80 %	compris dans le socle commun dossier coll. autres CDG : 80,00 € (cf. délibération du 14/11/14)
<b>commission médical</b>	compris dans le 0,80 %	compris dans le socle commun dossier coll. autres CDG : 80,00 € (cf. délibération du 14/11/14)
<b>Missions temporaires</b>	<b>Toutes filières, toutes catégories</b> coût salarial + 13,00 % de frais de gestion	<b>Toutes filières, toutes catégories</b> coût salarial + 13,00 % de frais de gestion
<b>Assistance archives</b>	42,00 € par heure	pour associations reconnues d'utilité publique ou exerçant une mission de service public (cf. délibération du 18/10/17) 42,00 € par heure
<b>Aide au recrutement</b>	85,00 € par heure	sans objet
<b>Analyse des profils personnels</b>	250,00 € par candidat	sans objet
<b>Conseil en organisation RH</b>	85,00 € par heure	sans objet
<b>Accompagnement des projets RH</b>	85,00 € par heure	sans objet
<b>Accompagnement managérial</b>	85,00 € par heure	sans objet

<b>Coaching</b>	85,00 € par heure	sans objet
<b>Ateliers inter-collectivités</b>	280,00 € par agent, par jour (140,00 € par agent, par ½ journée)	sans objet
<b>Ateliers de co-développement</b>	85,00 € par heure	sans objet
<b>Annonce</b>	sans objet	70,00 € par annonce
<b>Mobilités et dynamiques professionnelles</b>	1 200,00 € par agent	1 500,00 € par agent
<b>Accompagnement Santé au travail et évolution professionnelle (STEP)</b>	compris dans cotisation additionnelle 0,30 %	sans objet
<b>Période préparatoire au reclassement (PPR)</b>	compris dans cotisation obligatoire 0,80 %	
<b>Médecine de prévention</b>	0,30 % cotisation	0,30 % cotisation
Cotisations		
Visite	55,30 € visite médecin 45,00 € entretien infirmier	63,70 € visite médecin 51,80 € entretien infirmier
		<b>autres structures et Etat :</b> cotisation : néant visite : 100,00 €
<b>Mission inspection</b>	60,00 € par heure	80,00 € par heure
<b>Accompagnement méthodologique élaboration DU</b>	60,00 € par heure	sans objet